

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Le Propriétaire Gérant, AUC. ALLIEN.

Étampes. — Imprimerie de AUC. ALLIEN.

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c.

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 30 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler doivent refuser le Journal.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1875, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise, le Journal de Seine-et-Oise, le Libéral de Seine-et-Oise, l'Union libérale et démocratique de Seine-et-Oise; — pour celui de Corbeil, dans

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3, Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

le journal l'Abeille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abeille d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 5 Mai 1875.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Paris, Étampes, etc.) and times for various services.

Train n° 403. Départ d'Étampes pour Orléans : 5 h. 17 m., matin. | Monnerville, 6 h. | Angerville, 6 h. 19. | Toury, 7 h. 4. | Orléans, arrivée, 8 h. 35 m., matin.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 6,072 fr., versés par 37 déposants dont 7 nouveaux.

VILLE D'ÉTAMPES.

CONSEIL DE RÉVISION.

Le MAIRE de la ville d'Étampes, chevalier de la Légion-d'Honneur, rappelle aux jeunes gens de la classe 1872 que, lundi prochain 16 du courant, à trois heures de l'après-midi, le Conseil de révision tiendra sa séance à l'Hôtel-de-Ville, pour les opérations du recrutement.

trois ans, ouvrier maçon à Étampes, étant allé se promener aux ruines du Temple, grimpa sur le haut de la tour pour dénicher des corbeaux.

La toilette des rois et des reines d'un jour était terminée; on n'attendait plus que le jury.

Un léger frémissement se produit parmi les candidats: on cherche la pose la plus avantageuse pour attirer les regards de ceux qui doivent vous couronner.

Et cette asperge, qui s'adressant à sa voisine: Envieuse, s'étend, et s'enfle et se travaille Pour égaler sa rivale en grosseur;

Police correctionnelle.

Audience du 11 Juin 1873.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants:

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— ROGER Nicolas-Henri, 48 ans, maître cordonnier à Maisse; 25 fr. d'amende et aux dépens, pour contrevention à la police des chemins de fer, en se plaçant dans une voiture de deuxième classe avec un billet de troisième classe.

Par décret du président de la République, en date du 9 juin 1873, M. BIGOT, sous-préfet de Senlis, a été nommé sous-préfet de l'arrondissement d'Étampes, en remplacement de M. Tramont.

Voici la liste des cultivateurs de notre arrondissement qui ont été signalés comme donnant les meilleurs soins aux chevaux de l'armée qui leur ont été remis en dépôt:

- MM. GINGREAU Etienne, à la ferme de Quincampoix. MARCHAND Frédéric, à Mespuits. HOUDY Charles Louis, à Angerville. VÉRON Louis, à Villeneuve-sur-Auvers.

Le fait de détruire les nids d'oiseaux, réprimé par les règlements et puni par l'article 474 du Code pénal, nuit considérablement à l'agriculture, ce qui a été constaté par un grand nombre d'hommes compétents.

Feuilleton de l'Abeille

(1) DU 14 JUIN 1875.

L'ANNEAU DU PRINCE.

L'été touchait à sa fin; les prairies n'étaient plus émaillées de fleurs; plus de douces rêveries, le soir, à l'ombre des grands chênes.

C'était vers le milieu du mois de septembre. Des nuages gris, épais, couraient dans le ciel et descendaient sur l'horizon. La nuit commençait.

Un homme, à la démarche hardie, à l'air imposant, suivait la longue avenue bordée de hêtres qui conduit au château de Wessemberg. Sa figure, mâle et pleine de fierté, disparaissait presque entièrement sous un chapeau de feutre à larges bords; ses pieds étaient chaussés de grosses bottes à revers; et son corps d'athlète se drapait majestueusement dans un long manteau noir; il portait, suspendu à une bandoulière, un lourd fusil de chasse.

A le voir marcher rapidement, on aurait pu croire qu'il avait l'intention d'arriver au château, dont la gigantesque

silhouette, encadrée de grands arbres qui semblaient vouloir s'élever à la hauteur des deux tours, se dessinait sur un fond brun; mais arrivé à environ cent pas du pont-levis, il prit un sentier à droite et continua de marcher au milieu du silence de la nuit.

Il resta longtemps ainsi, la tête penchée sur son sein et le regard fixe. On aurait dit une statue de marbre noir pleurant sur un tombeau. Les lumières du château s'étaient éteintes; on n'entendait plus que les grincements de fer des girouettes et les cris des oiseaux de nuit qui tournoyaient au sommet du donjon.

Bientôt minuit sonna au clocheton de la chapelle. Le voyageur releva la tête; deux éclairs jaillirent de ses yeux et passèrent à travers la nuit, pour aller s'éteindre sur une lucarne ronde percée au flanc de la tour. Au même instant, une lumière parut à cette ouverture et illumina de ses rayons l'arbre sous lequel se tenait le voyageur.

— Enfin! murmura-t-il.

Et un sourire de triomphe glissa sur ses lèvres. Puis, arrondissant sa main autour de sa bouche, il imita, à s'y méprendre, le miaulement d'un chat. C'était sans doute un signal convenu, car une figure de vieillard s'encadra aussitôt dans la lucarne. Le voyageur s'avança jusqu'au pied de la tour. Une pierre lancée par le vieillard tomba près de lui; il la ramassa vivement; détacha un objet

La semaine dernière, le jeune Nabot Jules, âgé de huit ans, jouait devant la porte de ses parents, rue du Haut-Pavé, lorsque vint à passer un troupeau de moutons conduit par un berger. Celui-ci prit l'enfant et le plaça sur le dos d'un de ses moutons, qui se mit aussitôt à gambader et jeta l'enfant sur le pavé.

Monsieur le Rédacteur,

Mon embarras est grand. Vouloir parler d'une exposition de fleurs, quand on n'entend pas le premier mot en horticulture, serait le comble de la présomption; vouloir dépeindre les charmantes petites merveilles de la nature, lorsque l'on ne possède pas un style des plus gracieux et des plus imaginés, serait folie; et manquer à la promesse que je faisais samedi dernier à vos lecteurs, serait plus téméraire encore.

Que faire? — Parler de l'exposition sans parler des fleurs, faire un compte-rendu qui n'en soit pas un, voilà je crois le meilleur moyen pour sortir, sans ridicule, de ce mauvais pas: aussi bien ma mémoire est brouillée depuis longtemps avec les épithètes difficiles, souvent même bizarres de toutes les plantes exotiques.

Samedi matin, donc, la salle de la Rotonde, la salle des fêtes bruyantes et tapageuses, était transformée en un paisible et élégant jardin, bien fait pour tenter les nymphes les plus timides.

Grâce aux soins de M. Regnier, l'entrée se trouvait garnie de plusieurs corbeilles de fleurs ravissantes.

enveloppé dans un morceau de toile qui y était fixé et se redressa pour envoyer un remerciement à l'homme de la tour; mais déjà la figure et la lumière avaient disparu.

Alors, croisant ses bras sur sa poitrine, l'inconnu regarda avec fierté les murailles du manoir.

L'heure de la justice et de la réparation va sonner, dit-il; l'antique demeure des nobles barons de Wessemberg, a vu trop longtemps le lâche et le traître paisible possesseur d'un bien qui n'est pas à lui. Tressaillez dans vos tombeaux, cendres des Wessemberg, soulevez les marbres qui vous couvrent: le dernier de vos fils va revenir au milieu de vous: sa main rallumera la lampe qui, depuis bientôt quinze ans, n'éclairait plus que la crypte où vous dormez. Ce jour-là, moi, je serai vengé et peut-être pardonné. Vengé, car Wilfred devra rendre compte de tous ses crimes, car sa bannière, qui flotte sur ces murs, tombera dans la poussière.

En achevant ces paroles, le voyageur s'éloigna rapidement, et bientôt sa haute taille disparut dans la nuit.

II

Pénétrons à l'intérieur du château de Wessemberg. Dix heures viennent de sonner. Enveloppé d'une robe de chambre en velours rouge, le maître du logis est assis dans un large fauteuil, devant une cheminée gothique. Ses pieds, chaussés de pantoufles, sont posés sur les chénevis. En véritable allemand, il fume une grosse pipe, et une douzaine de pots de bière, les uns pleins, les autres vides, sont placés près de lui sur une table de chêne. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, grand, sec, au regard haineux, aux mouvements brus-

ques; son œil fauve, qui roule continuellement dans son orbite et cligne d'une façon singulière, indique la fausseté; ses cheveux roux, sa barbe inculte également rousse, donnent à sa figure jaune et osseuse une expression sauvage.

Après avoir allumé une seconde pipe, le seigneur de Wilfred, — c'est le nom que porte cet homme — agita le cordon d'une sonnette placé à la portée de sa main. Un domestique parut.

— Jonas, dit le maître d'une voix rude et enrouée, appelez mes gens.

Le domestique s'inclina profondément et sortit. Au bout de quelques minutes, le personnel du château se trouvait devant Wilfred.

— Avez-vous accompli mes ordres? demanda-t-il en interrogeant du regard les domestiques tremblants.

— Oui, Monseigneur, répondirent-ils tous ensemble.

— C'est bien. Wurthus a payé son amende de cinq thalers?

— Oui, Monseigneur, répondit une voix.

— Le jeune Brower a été mis en prison?

— Oui, Monseigneur, répondit une autre voix.

— Et ce vieillard arrêté pour avoir pêché dans le grand étang?

— On lui a rendu la liberté, Monseigneur, son fils ayant payé pour lui l'amende de trois risdalers.

— Et Franz Schonn?

— Il n'a pu payer sa redevance, Monseigneur, et, suivant vos ordres, il a été emprisonné.

— Franz Schonn, dit un vieux serviteur, qui, les yeux baissés, se tenait derrière les autres, a été malade pendant trois mois; c'est ce qui l'a arrêté. Franz est un

Le lundi soir, une grande partie des lauréats de la veille devaient être mis en loterie, comme de simples mortels.

Le moment où ils vont changer de maître est arrivé : l'harmonie de l'élégant jardin a été rompue pour permettre l'entrée ; mais la salle n'a néanmoins rien perdu de son attrait, car les fleurs n'ont fait que céder la place à leurs sœurs.

Là pas besoin de se dire avec Collin d'Harville, dans ses *Châteaux en Espagne* :

« Je mis hier à la loterie, et mon billet enfin pourrait bien être bon. »

Non, car tous gagneront.

Une consolation pour ces pauvres exposés, sera de tomber en bonnes mains, et certes, ils n'ont qu'à choisir.

Persone ne garde d'un œil de convoitise les premiers lots tirés.

Mais un murmure d'admiration se fait entendre : C'est donc vous, magnifiques poireaux, qui allez subir le sort commun !

Soyez plus joyeux que ne paraît l'être votre nouvelle maîtresse, car vous serez croqués à belles dents.

Plusieurs autres lots ne sont pas mal tombés non plus, paraît-il, et sauf quelques personnes que le sort a maltraitées en leur envoyant choux sur choux, nous nous sommes tous retirés satisfaits et jurant bien..... qu'on nous y reprendrait encore.

Le tirage des quatre cent vingt billets aurait bien paru un peu long, si un charmant jeune homme, — bis repetita placent, — n'avait été là pour égayer la situation par son entrain habituel.

En un mot, belle exposition ; laissons de plus habiles dire si elle fut bonne : en tous cas, un bon point à tous ceux qui y ont apporté leurs soins.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à rendre justice aux lauréats en publiant leurs noms.

A. de G.

Composition du Jury.

MM. DECAUVILLE, président ;
BLAVET fils, secrétaire de l'Exposition.

Membres :

MM. VERNEUIL, de Pontoise ;
MÉNARD, de Melun ;
DECAUVILLE, de Corheil ;
RABOURDIN, id.
VIGNEAU, de Montmorency ;
NADLER, de Chartres ;
VAN ACKER, d'Orléans.

1^{er} Groupe. — Culture maraîchère.

Concours. — Choux-fleurs.

4^{er} prix avec mention, méd. de vermeil : BLANCHARD, jardinier au château de Brunchaot, chez lady Tuston.

2^e. — Choux variés.

4^{er} prix *ex æquo*, méd. d'argent g. m. : PINGUENET (4 variétés) ; et RUE Charles (3 variétés), maraîchers à Etampes.

3^e. — Salades.

Mention honorable : BLANCHARD, déjà nommé (chicorée fine d'Italie).

4^e. — Artichauts (verts de Laon).

4^{er} prix avec mention, méd. de v. : CHOMMET, jardinier au château de Moignanville, chez M. le baron Linnander (14 têtes sur le même pied).

2^e premier prix, arg. g. m. : ROUSSEAU Charles, maraîcher à Etampes.

2^e prix, arg. m. m. : AUBIN Adolphe, jardinier à la Sainte-Enfance.

Mention honorable, pour un pied : M. F. B., amateur.

5^e. — Asperges.

1^{er} prix avec mention, m. de v. : DUCUÉ, pépiniériste à Dourdan.

2^e prix *ex æquo*, arg. p. m. : BONNEMAIN, et SAMSON (semis), horticulteurs à Etampes.

6^e. — Melons.

4^{er} prix, arg. g. m. : GOUGIBUS, jardinier au château de Maury, près Limoges, chez M. Talabot.

7^e. — Fraises.

2^e prix, arg. p. m. : DUJARDIN, amateur à Etampes.

8^e. — Lots d'ensemble.

4^{er} prix *ex æquo*, avec mention, méd. de verm. : RUE Charles, et RÉGNIER père, jardinier chez M. Gresland Constantin, à Etampes.

2^e prix, arg. g. m. : ROUSSEAU Charles.

3^e prix, arg. p. m. : MÉTAY, jardinier au château de Morigny, chez M. le comte de Saint-Périer.

Médaille d'or du 4^{er} groupe : RUE Charles.

2^e Groupe. — Arboriculture.

42^e Concours. — Conifères.

2^e prix, arg. p. m. : SAMSON, horticulteur à Etampes (32 variétés).

43^e. — Arbustes à feuilles persistantes, autres que résineux.

4^{er} prix avec mention, méd. de v. : BONNEMAIN, horticulteur à Etampes (52 variétés).

46^e. — Semis.

Mention hon. : PINGUENET, pépiniériste à Etampes.
Médaille d'or du 2^e groupe : BONNEMAIN.

3^e Groupe. — Floriculture.

47^e. — Plantes de serre chaude, *Caladium*.

2^e prix, arg. p. m. : CHOMMET, d. n.

48^e. — *Pelargonium*.

4^{er} prix avec mention, méd. de v. : RÉGNIER, d. n.

49^e. — *Geranium* (collect. mistress Polock).

1^{er} prix, arg. g. m. CHOMMET, d. n.

Zonales.

3^e prix, arg. p. m. : BLANCHARD, d. n.

Mention honorable : GALEMARD, jardinier au château d'Ormoir, chez M^{me} de Neufforges.

25^e. — Pensées.

3^e prix, arg. p. m. : MÉTAY, d. n.

29^e. — Fougères.

2^e prix, arg. m. m. : SAMSON, d. n.

30^e. — Plantes à feuillage d'ornement.

3^e prix, arg. p. m. : MAYER, jardinier au château de Vauvert, chez M. Charpenier Théodore.

37^e. Concours imprévu. — *Gloxinia* (18 pots).

4^{er} prix avec mention très-honorable, méd. de v. : RÉGNIER, d. n.

Pyrèthes variés.

1^{er} prix, arg. g. m. : RÉGNIER, d. n.

Réséda grandiflora.

4^{er} prix avec mention, arg. g. m. : VYEUX DEVAUX, horticulteur, rue Mongallet, 10, Paris.

38^e. — Bouquets montés.

1^{er} prix, arg. g. m. : BONNEMAIN, d. n.

3^e prix, arg. p. m. : RÉGNIER Auguste, chez M. Gresland Constantin.

39^e. — Fruits et légumes artificiels.

4^{er} prix, arg. g. m. : M^{lle} MICHEL, à Melun.

42^e. — Outils à la main.

2^e prix, arg. m. m. : MARIN, coutelier à Thomery.

Jardinière rustique.

3^e prix, arg. p. m. : BRISEMURE, ouvrier jardinier à Etampes.

Plan de jardin.

Mention honorable : RÉGNIER Auguste, d. n.

Affloir breveté.

Mention honorable : RANGOT, quai Jemmappes, Paris.

43^e. — Plantes isolées. *Hebe*, *Palmier*.

2^e prix *ex æquo*, arg. p. m. : CHOMMET et MAYER, d. n.

Arum.

3^e prix, arg. p. m. : SAMSON, d. n.

Médaille d'or du 3^e groupe : RÉGNIER père.

Une mention très-honorable est décernée aux créateurs du jardin d'exposition.

A l'occasion de sa dernière publication sur Etampes, M. Léon Marquis a reçu de M. de Dion, membre de la Société archéologique de France, une lettre qui contient des renseignements utiles à recueillir sur les monuments religieux de notre ville :

Montfort-l'Amaury, 29 mai 1873.

Monsieur,

Je vous remercie de l'envoi de votre charmant album sur Etampes. Il serait bien à désirer que chaque ville fut le sujet d'un travail aussi bien conçu et exécuté que celui que vous avez consacré à votre ville natale.

En 1870, j'ai levé avec M. Morize le plan de Saint-Martin et commencé celui de Notre-Dame qui offre beaucoup de difficultés. J'espère y retourner, et étudier plus à loisir vos curieuses églises.

En 1406, Philippe I^{er} avait donné à l'abbaye de Morigny le monastère de Saint-Martin avec les églises du vieil-Etampes, Saint-Martin, Saint-Aubin et Saint-Médard.

Je crois que c'est alors que fut construit tout ce qui reste de style roman dans l'église actuelle de Saint-Martin. Le mur extérieur autour du chœur et les trois chapelles, les colonnes du chœur sont aussi de cette date. A la fin du XII^e siècle on reconstruisit le chœur sur les colonnes romanes et l'on refit les voûtes du bas-côté qui l'entoure. La nef est du XIII^e siècle.

Dans un acte de juin 1213 du cartulaire de Morigny (Bibl. nat. fonds lat. 5648, fol. 98), le chancelier de l'abbaye fait un accord avec le prieur de St-Martin. On doit lui réserver un autel dans le bas-côté autour du chœur (*intra ambitum magni chori ecclesie*) jusqu'à ce que la nef de l'église et ses bas-côtés soient augmentés d'une travée (*donec navis ecclesie de una volta excreverit*). Alors il aura un autel à lui hors du chœur devant le crucifix. La nef était donc en construction en 1213.

Saint-Gilles a ses parties hautes romanes ; les piliers et les archivoltes en arc de cercle ont été reconstruits en sous-œuvre au XV^e siècle.

A Saint-Basile les parties hautes sont aussi romanes. Quelques archivoltes en plein-cintre ont été retaillées en ogive. Les voûtes sont du XV^e au XVI^e siècle.

Notre-Dame conserve de la construction du roi Robert ses gros piliers ronds. Elle a été remaniée deux fois, au XII^e et au XIII^e siècle. C'est une église extrêmement curieuse. Son plan bizarre me fait croire qu'elle a été composée de la réunion de trois églises ou chapelles séparées dans l'origine. »

M. Michon est-il l'inventeur de la Graphologie ?

La Graphologie serait une science extrêmement commode, et avec laquelle tout le monde chercherait à se familiariser, si elle présentait quelque réalité. Quoi de plus utile que de pouvoir connaître les bonnes et les mauvaises qualités d'un homme ou d'une femme, les bons et les mauvais penchants d'un enfant, à la simple inspection de l'écriture ! Combien de difficultés un pareil système aplanirait à ceux qui ont la dure mission de faire l'éducation de nos enfants ! Quel guide agréable dans les relations d'affaires et de société nous offrirait cette science, si elle était exacte ! Quoi de plus commode que de pouvoir déduire de la forme des caractères d'écriture les facultés morales et intellectuelles d'un individu, de pouvoir le deviner sans se laisser deviner, de pouvoir dire à la simple vue d'une ligne d'écriture, un tel est un honnête homme, un tel est franc, un tel est menteur, un tel est un voleur ! Mais où la manie de chercher des pronostics n'a-t-elle pas conduit bien des gens ?

La Graphologie peut être en famille un divertissement fort agréable, mais donner ou refuser sa confiance sur les indices de cette prétendue science, serait s'exposer à d'irréparables erreurs.

Ce nouvel art divinatoire est encore à l'état d'embryon que déjà on se dispute le mérite de l'avoir inventé, on dénie à M. Michon ses prétentions à la découverte de cette science nouvelle, la Société des Gens de Lettres de Paris, a cru devoir intervenir et a pris à cette occasion la décision suivante :

« Le chiromancien Desbarrolles, auteur du livre *les Mystères de la Main*, a publié, en collaboration avec M. Jean Hippolyte (l'abbé Michon), un livre sur la science des écritures (Graphologie), intitulé *les Mystères de l'Écriture*.

« M. Michon ayant annoncé sur des affiches de conférences qu'il était l'inventeur de la Graphologie, la réclamation de M. Desbarrolles a été portée devant le Comité de la Société des Gens de Lettres, constitué en tribunal arbitral.

« Le rapporteur a déclaré que M. Michon n'est pas l'inventeur de la Science graphologique, mais simplement le collaborateur de M. Desbarrolles.

« Sur ce dernier point, a-t-il dit, ma conviction est entière. M. Desbarrolles a eu la pensée d'étudier les écritures le jour où il a connu l'ouvrage allemand *la Chirogrammatomancie*. Il a travaillé à formuler une science. J'en trouve la preuve dans un manuscrit que j'ai sous les yeux ; il est écrit de la main de M. Desbarrolles, ses observations y sont faites sur des caractères allemands, et certains passages sont textuellement traduits de l'allemand.

« En outre, M. Desbarrolles a eu le premier l'idée du livre *les Mystères de l'Écriture*, et l'idée est souvent le premier élément en littérature. »

« Adoptant ces conclusions, le tribunal, dans sa séance du 27 mars 1873, a reconnu que M. Michon n'est que le collaborateur de M. Desbarrolles et, en conséquence, il a interdit à M. Michon de dire, déclarer, écrire ou faire imprimer qu'il est le seul inventeur de la Science graphologique. »

Nouvelles et faits divers.

— Il y a cinq ou six mois, plusieurs vols de peu d'importance avaient été commis dans un hôtel de l'avenue des Champs-Élysées sans que les soupçons eussent pu s'arrêter sur aucun des nombreux domestiques qui y sont employés.

Mardi matin, raconte le *Constitutionnel*, M^{me} V.... propriétaire de cet immeuble, s'aperçut avec effroi que

— Le Chasseur noir ! qu'est-ce que le Chasseur noir ? J'en entends parler depuis longtemps. Qu'on se saisisse de lui, qu'on me l'amène ; je le ferai pendre à la flèche de la tourelle.

En prononçant ces paroles, Wilfred s'était levé et se promenait à grands pas dans la salle, en proie à un violent accès de colère. Au bout d'un instant, il s'arrêta devant Gaspard.

— Parle, lui dit-il ; pourquoi le Chasseur noir n'est-il pas encore en ma puissance ? Serais-tu lâche ?

Et ses yeux, injectés de sang, lancèrent sur le piqueur un regard qui le fit frissonner.

— Pardon, Monsieur, balbutia-t-il, mais...

— Mais... Parle, te dis-je.

— On ne peut se saisir de lui ; c'est un être surmaturel qu'on ne rencontre nulle part. On dit qu'il a l'enfer à ses ordres.

— Et tu crois à tous ces contes absurdes ?

— Je l'ai vu, Monsieur ; c'est le diable en personne.

— Ah ! tu l'as vu, alors je le verrai aussi, moi, s'écria Wilfred. On ne le trouve nulle part ? Eh bien ! moi, je le trouverai. Demain, au point du jour, tiens-toi prêt avec nos chasseurs, je veux chasser dans la forêt.

Gaspard sortit.

La colère de Wilfred se calma peu à peu ; il se plongea de nouveau dans son fauteuil, avala un pot de bière d'un seul trait et se remit froidement à fumer sa pipe, en songeant que le lendemain, sans doute, il aurait la joie de faire pendre l'insolent braconnier.

brave et digne homme, le seul soutien de sa mère infirme et d'une pauvre orpheline que sa femme avait recueillie. Si on lui ôte le moyen de travailler, comment les deux créatures qu'il aime vivront-elles ? Si j'osais demander à Monseigneur la liberté de Franz ?

— Assez, Hubert, interrompit Wilfred en lançant au vieillard un regard foudroyant ; depuis quand oserais-tu s'élever contre ma volonté ? Rappelle-toi que je t'ai gardé ici par pitié et pour que tu me serves fidèlement comme tu as servi tes anciens maîtres.

Le vieux serviteur courba la tête ; sa figure douce, empreinte de bonhomie, exprima une tristesse profonde.

Hubert était âgé de soixante-douze ans ; il avait guéroyé dans sa jeunesse et, dans un combat, sauvé la vie au baron de Wessemberg, son capitaine. Lorsque le baron quitta le service pour jouir des dernières années de sa vie près d'une épouse aimée et son fils unique, il se souvint du soldat à qui il devait de vivre encore ; il l'amena avec lui au château et le fit son intendant. Hubert, dans ses fonctions, donna toutes sortes de preuves de sa fidélité et de son dévouement ; aussi, plus tard, lorsque son protecteur mourut, le jeune baron conserva près de lui l'intendant de son père, à qui il accorda toute sa confiance.

Enfin, quand le jeune seigneur, frappé par le malheur, fut violemment arraché à sa vie paisible et que Wilfred entra en maître à Wessemberg, Hubert fut encore gardé au château, non plus comme intendant, mais comme un homme nécessaire, car nul ne connaissait aussi bien que lui le rapport des immenses propriétés de la baronnie.

Hubert, qui avait compté finir ses jours au château,

au service de son maître, accepta sa nouvelle condition, mais plutôt par habitude que pour servir le nouveau seigneur. Du reste, Wessemberg était la vie de ce brave homme : son parc magnifique, ses belles prairies et ses grands bois, étaient pour Hubert l'oasis dans un coin du désert.

Un silence de quelques secondes avait succédé aux paroles sévères adressées par Wilfred à l'ex-intendant.

— Je sais ce que je voulais savoir, dit le maître, retirez-vous ; Gaspard, reste.

Gaspard était le confident de Wilfred ; c'était un homme méchant, la terreur des autres serviteurs, sur lesquels il exerçait une surveillance tyrannique, aussi le détestaient-ils cordialement. Cruel envers ceux qu'il savait trop faibles pour lui répondre, il devenait lâche avec les autres ; devant son maître, il descendait jusqu'à la bassesse. Il passait pour le plus fin tireur du pays, et Wilfred, qui aimait passionnément la chasse, en avait fait son premier piqueur.

Quand les autres domestiques furent sortis, Gaspard, sur un signe de son maître, vint s'asseoir près de lui.

— Eh bien ! Gaspard, dit Wilfred, renversant sa tête sur le dos de son fauteuil ; qu'y a-t-il de nouveau ? Que dit-on de moi ? mes paysans sont-ils contents ?

— En pouvez-vous douter, Monseigneur ; n'êtes-vous pas le meilleur des maîtres ? Votre sagesse, votre bonté et votre justice vous font bénir. Les barons de Wessemberg sont oubliés, et notre désir à tous est de vous voir prendre le nom de Wilfred Wessemberg.

— Oui, je porterai ce titre, reprit Wilfred en souriant avec satisfaction, je l'obtiendrai sûrement du

prince. Mais j'ai voulu, avant de contenter mon ambition, faire oublier le dernier des Wessemberg.

— Vous avez réussi, Monseigneur.

— C'est vrai ; mais j'ai encore une crainte.

— Vous, Monseigneur ?

— Le baron peut sortir de prison.

— Croyez-vous qu'il en percera les murs ? fit Gaspard en riant.

— Ma crainte, je le sais, est insensée, car il est à jamais perdu dans l'esprit du prince ; cependant je ne puis éloigner de moi certaines terreurs. Plusieurs fois, dans la nuit, j'ai eu des visions étranges. Le baron m'apparaît traînant derrière lui de lourdes chaînes ; ses yeux hagards me lancent des flammes au visage ; sa main lourde, une main de cadavre, se pose sur ma tête, et j'ai froid par tout le corps ; un bloc de granit semble peser sur ma poitrine, ma respiration s'arrête, et un horrible bruit de fer déchire mes oreilles.

— Cela prouve, Monseigneur, la bonté de votre âme ; vous plaignez le prisonnier et vous avez pitié de ses souffrances.

— Tu as sans doute raison, Gaspard ; j'ai tort de m'attrister au souvenir du baron. Maintenant, dis-moi, a-t-on enfin découvert cet audacieux chasseur, qui depuis quelque temps semble vouloir dépeupler mes forêts ?

A cette question, Gaspard fit un bond comme s'il eût été poussé par un ressort et se trouva debout ; l'effroi se peignit sur son visage.

— Eh bien ? fit Wilfred qui attendait une réponse.

— Non, répondit enfin le piqueur.

— Et son nom, le sait-on ?

— C'est... c'est le Chasseur noir.

la nuit, durant son sommeil, un malfaiteur s'était introduit dans sa chambre à coucher par la fenêtre de son cabinet de toilette, s'ouvrant sur le jardin, et s'y était emparé d'un petit coffret en bois de rose contenant tous ses bijoux.

Profondément irritée, M^{me} V... manda immédiatement auprès d'elle tous ses gens, leur fit part du larcin et leur déclara en termes sévères que si, dans les vingt-quatre heures, le coupable n'était pas découvert, elle les renverrait tous sans exception, et porterait plainte contre eux au commissariat de police du quartier.

Avant-hier, à la même heure que la veille, le voleur ne lui ayant pas été dénoncé, M^{me} V... fidèle à sa parole, réunit tout son personnel pour le congédier. Elle s'attendait bien à ce que le voleur se livrerait lui-même en ne reparaisant pas. En effet, le jardinier, le dernier venu parmi ses serviteurs, manquait à l'appel.

Satisfait du résultat de sa ruse, M^{me} V... rassura ses domestiques, les remit en place et se rendit ensuite au parquet du procureur de la République pour y faire sa déposition.

A six heures du soir, Mathieu Prioude, l'auteur probable du méfait, était déjà entre les mains de la justice.

On l'a arrêté dans un garni du Gros-Caillon, chez la fille Pauline Fortin, sa maîtresse; mais il nie avoir commis le vol dont on l'accuse et qui représenté une valeur de 12 à 13,000 francs.

Un commis-voyageur en librairie entre, jeudi dernier, dans un café de notre ville, et s'adressant au chef de l'établissement: « Veillez me servir, lui dit-il, un café sans Bazaine et Leboeuf. » Le cafetier, très-fort sur le calembourg, lui sert bientôt une demi-tasse en lui disant: « Voici, monsieur, du café sans marc et chaux. » Le voyageur loustic, qui pensait bien l'embarasser, en fut pour ses frais de plaisanterie.

Un capitaine avait fait un pari avec son lieutenant, nous ne savons pas trop à propos de quoi; l'enjeu était une dinde truffée. Le lieutenant perdit; mais, comme il ne s'exprimait guère de satisfaire à ses engagements, son supérieur lui dit un jour: — Eh bien! lieutenant, quand donc vous exécuterez-vous? — Capitaine, répondit celui-ci, si je ne l'ai pas fait plus tôt, c'est que les truffes sont bien mauvaises cette année. — Allons donc! répartit l'officier gourmé, ce sont les dindes qui font courir ce bruit-là.

Le Soleil publie une bonne charge: Nous avons été témoins hier, sur le Pont-Neuf, d'une petite scène assez originale. Nous étions en train de déchiffrer la curieuse inscription d'une boîte de détracteur dont la spécialité est de tondre les chiens, etc., etc., lorsque vient à passer un badaud suivi d'un vilain roquet. Le chien (c'est leur habitude), s'arrête devant la boîte pour en faire ce que vous savez. Plus rapide que la pensée, le détracteur le saisit.

Bourgeois, faut-il le tondre? demande-t-il au passant.

Tendez, mon ami! répliqua le bourgeois en s'adressant au détracteur.

Non, industriel s'empare de ses ciseaux et commença à toiletter.

Voulez-vous que nous le tondions comme j'ai l'habitude de tondre les chiens de la princesse X... ma cliente.

Tondez comme il vous plaira, mon ami!

Le brave détracteur fait courir les ciseaux sur le corps du caniche, décrit les arabesques les plus attrayantes. Le bourgeois s'exalte et admire l'habileté de l'artiste. Enfin, après une heure de travail, le chien sort des mains de l'opérateur complètement transformé; de ce vilain roquet, le détracteur a fait un petit chef-d'œuvre.

Voici, mon bourgeois! Le chien est-il à votre goût?

Certainement. Je le trouve ravissant.

C'est deux francs, mon bourgeois! continue l'industriel.

III

Le château de Wessemborg est assis au flanc d'un coteau couronné d'arbres géants. Dans l'immense vallée qu'il domine et semble protéger, une douzaine de villages et autant de châteaux apparaissent de loin comme d'énormes taches d'encre dans la verdure. Cependant tous les paysages sont rians et pittoresques. En contemplant les grands bois qui bleussent sous les yeux et semblent finir où le ciel paraît s'abaïsser, on éprouve quelque chose de doux et triste à la fois, un sentiment d'admiration profonde qui élève l'âme et fait songer à l'éternité.

Le village de Wessemborg est bâti au pied du château; les maisons sont plantées, sans ordre, à droite et à gauche; mais, par une disposition assez singulière, toutes regardent le château, comme pour témoigner qu'elles reconnaissent son autorité.

Une seule habitation, éloignée des autres d'environ un demi-kilomètre n'est point soumise à cette règle bizarre; sa façade est tournée vers le soleil levant. Un petit ruisseau qui jase en eourant parmi les fleurs sans nombre, baigne la haie de son verger, planté d'arbres à fruits. Cette jolie maisonnette était habitée, à l'époque de ce récit, par Franz Schonn, cet homme dont l'existement a plaidé la cause. Au temps des barons de Wessemborg, c'était le logement affecté au premier garde-chasse. Franz occupait alors une modeste maison au centre du village. Bon travailleur, courageux, doux et patient, Franz supportait sans se plaindre sa triste condition.

Il avait placé son bonheur et toutes ses joies sur les

— Deux francs? murmure le badaud en s'en allant. Mais, mon ami, ça m'est égal.

— Comment, cela vous est égal?

— Oui, le chien n'est pas à moi: il faudrait s'adresser à son propriétaire.

Nous nous en allâmes. Tout le monde riait... excepté le détracteur.

— Une touchante anecdote racontée dans l'Illustration, par l'inépisable et spirituel Philibert Audebrand:

Il y a trois ans, Corot travaillait dans son atelier en présence de J...

Entre un inconnu, la figure pâle, défaite tous les signes de désespoir.

Il prend l'artiste à part et cause quelques instants avec lui. Cinq minutes après, il se retire.

En même temps, Corot se remet à son cheval: il essaye de peindre.

— Eh bien, non! s'écria-t-il en rejetant tout à coup sa palette et ses pinceaux, non, je chercherai vainement à finir ce tableau. Je ne puis pas peindre. Eh! dame, c'est ma faute aussi. Cet homme qui sort d'ici est un confrère, un peintre malheureux. Il a besoin de 500 fr. Faute de 500 fr. il se laisse aller au désespoir; il se tuera peut-être. Je lui ai refusé la somme. Allons, j'ai eu tort. Je lui ai dit que je n'avais pas d'argent; je lui ai menti. Eh bien! finissons vite ça.

Là-dessus il se jette sur une feuille de papier et écrit d'une main fébrile:

« Cher confrère,
« Je vous ai refusé, j'ai eu tort. Accourez vite. Je tiens les 500 francs à votre disposition.

« COROT. »

La lettre envoyée, la somme donnée, il se remet à l'œuvre.

— Eh bien! à la bonne heure, disait-il. Ça va maintenant. Mon tableau sera bon.

— Un journal de la Bourgogne raconte qu'un brave instituteur a inventé un cours de mnémotechnie à l'usage de ses élèves.

« C'est facile et simple, dit l'inventeur. Je fais, par exemple, un cours de géographie et je veux fourrer dans la tête de mes jeunes auditeurs les noms de lieux de notre département; je leur dis: Un jour que j'éprouvais une soif de l'Yonne, j'ai pu me rendre compte à quoi l'Aurierre: en homme de Sens, j'y Joigny un peu de sucre et m'écriai: Maintenant, Tonnerre! Avallon. »

Une inscription tombale du sixième siècle.

A la dernière séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une courte inscription, ainsi conçue: *Christus hic est*, « le Christ est ici, » a été pour M. Leblanc l'occasion de faire connaître à ses collègues une coutume usitée en quelques endroits pendant les premiers siècles du christianisme. Il y a quelques années, une pierre tombale portant l'inscription ci-dessus fut exhumée, transportée dans la cour de la bibliothèque d'une ville que je ne veux point nommer, car on y prit si peu garde à ce monument des premiers temps de notre histoire, qu'il est aujourd'hui égaré et perdu. Toutefois un amateur avait pris un dessin fidèle de l'inscription et de la pierre tombale, et a pu le transmettre à M. Leblanc. Celui-ci reconnu, à l'inspection des caractères, à leurs formes, qu'ils avaient dû être tracés au sixième siècle. « Mais, dit-il, c'est parce que la pierre a été trouvée sur le sol gaulois, en Grèce ou en Italie, qu'il faudrait en faire remonter la gravure au troisième ou au quatrième siècle.

Que peuvent signifier ces paroles inscrites sur un tombeau: *Le Christ est ici?* Sur la porte d'une église

tées de deux êtres bien chers, sa femme et sa vieille mère aveugle. Pour elles, il ne sentait point la fatigue du travail: dans l'accomplissement du devoir il trouvait sa force. Sa femme, du reste, le récompensait grandement; elle partageait l'affection dévouée de son cœur entre sa mère et lui. Économe et bonne ménagère, elle apportait dans tout un ordre intelligent, et malgré leurs faibles ressources, elle était parvenue à faire entrer dans le ménage une certaine aisance.

Mais cette existence presque heureuse ne tarda pas à changer lorsque Wilfred arriva à Wessemborg. Soumis à son autorité tyrannique, les vassaux furent obligés de doubler les heures de travail pour répondre à de dures exigences; ils souffraient sans se plaindre, comprenant trop bien qu'avec un maître comme Wilfred, les réclamations seraient vaines.

Un soir, à une heure assez avancée de la nuit, la porte de la maison de Franz s'ouvrit et se referma doucement sur un étranger, enveloppé mystérieusement dans un ample manteau noir.

— Franz, dit l'inconnu en posant sur les genoux de la jeune femme une petite fille de deux à trois ans, tu es un honnête homme, un brave cœur; tu n'as pas d'enfant, adopte cette petite fille et élève-la comme si elle était la tienne. Un jour tu seras récompensé de tout le bien que tu lui feras; elle deviendra la joie et la fortune de ta maison.

— Seigneur, répondit Franz au comble de la surprise, je le ferais volontiers; mais comment élèverions-nous cette enfant? nous sommes si malheureux!... Pardonnez-moi si je vous refuse, Monseigneur; mais je croirais mal agir en acceptant, car je vouerais votre fille à la misère.

ou d'une maison, elles eussent paru plus à leur place. Il semble, au premier abord, étrange qu'on enfermât dans une sépulture avec le corps du mort l'hostie consacrée. Pour en avoir l'intelligence et connaître la raison de cet usage, il faut se reporter aux mœurs et aux histoires de cette époque. Il arrivait quelquefois que les corps de chrétiens indignes étaient rejetés de leurs tombeaux et même consumés par des flammes sorties de terre par l'artifice des démons. C'est ce qui arriva pour un clerc d'un monastère mort en état de péché. Par deux fois, son corps fut trouvé hors de son tombeau, objet d'horreur et de crainte pour ses frères. Le troisième jour, en enferma dans son tombeau une hostie sainte, et depuis, les démons n'osèrent en approcher et ne profanèrent plus sa tombe. Qu'on ne se rie point de ces choses, elles étaient plus fréquentes dans ces temps déjà éloignés de nous où la foi des fidèles ignorants et peu lettrés avait besoin d'être sans cesse affirmée par des témoignages surnaturels. Ceux-ci, du reste, n'ont jamais fait défaut. Il suffit à toutes les époques de consulter les documents contemporains des événements, écrits pour la plupart par des témoins oculaires. Il existe actuellement une école historique qui veut dégager l'histoire des faits surnaturels, ils ne parviennent qu'à la dénaturer et la rendre incompréhensible. Je ne veux pas dire par là qu'il faille être d'une crédulité à toute épreuve et tout admettre indistinctement; ma pensée ne va pas jusque-là; mais il faut voir, examiner consciencieusement et prudemment ce qu'on voit, et ce qu'on a vu avoir le courage de le proclamer. Sans le commentaire de M. Leblanc, sans ces recherches sur plusieurs faits miraculeux survenus dans les sépultures des églises et les tombeaux des cimetières, l'inscription qu'il rapporte aujourd'hui serait inintelligible. Elle dénote une coutume fondée sur des faits surnaturels, il faut bien qu'il le dise; tant pis si cela déplaît à certains. On ne doit pas faire l'histoire pour plaire aux hommes, mais pour les instruire et leur faire connaître la vérité.

VARIÉTÉS.

Un Beauceron visionnaire.

(Suite.)

Mais de quel côté se diriger? où porter les démarches qu'avait-on fait de Martin? dans quelle prison, dans quel lieu, dans quel pays avait-on pu le transporter?... D'analogie en analogie, je m'arrêtais à visiter d'abord toutes les maisons de détention d'aliénés; il pouvait y avoir quelque rapport naturel entre un visionnaire et un insensé, et la police pouvait avoir cherché, par ce rapprochement, à masquer ou à justifier sa violence. Ce premier filon présentait quelque chance de découvertes; mais il fallait pénétrer dans ces lieux de réclusion où l'on n'arrive pas sans permission ou sans qualité. J'ai dit plus haut que, loin de pouvoir espérer d'obtenir la moindre faveur du ministère, j'avais été mis à une sorte d'index qui ne me permettait de réclamer ni service, ni complaisance; et si, comme la pensée m'en revenait par fois, l'enlèvement de Martin cachait quelque machination perfide, une demande quelconque de ma part à ce sujet n'aurait produit qu'un refus, et eût peut-être contribué à resserrer la captivité et à augmenter la rigueur des traitements vis-à-vis de ce pauvre homme. C'était donc en moi et de moi seul que je devais chercher et attendre quelque ressource; mais les difficultés qui se présentaient à mon esprit s'aggravaient encore d'une circonstance fort importante... Je n'avais jamais vu Martin; et, dans les prisons que je m'étais résolus à par-

— Tu as une belle âme, Franz; mais rassure-toi, et éloigne tes scrupules; prends cette bourse, elle est pleine de ducats.

— C'est trop, beaucoup trop, s'écria Franz; je ne saurais que faire de tout cet or.

— Ecoute, reprit l'étranger, la maison du garde est à vendre, achète-la avec les quelques pièces de terre qui en dépendent, cela diminuera ton trésor. Le reste servira à élever l'enfant. Acceptes-tu? ajouta-t-il après un moment de silence.

— Oui, répondit Franz.

— Bien! Sois pour cette enfant un père. C'est un dépôt précieux et sacré que je te confie; veille sur lui.

— Comment l'appellerons-nous? demanda Franz.

— Marthe est son nom. Pour le moment elle n'en a pas d'autre.

Pendant que les deux hommes échangeaient ces papotes, que l'aveugle écoutait avec curiosité, la petite Marthe jouait avec les boucles de cheveux de la jeune femme.

L'étranger considéra un instant ce tableau avec attendrissement, puis, se penchant vers l'enfant, il l'embrassa sur le front et se dirigea vers la porte.

— Franz, dit-il avant de sortir, tu me reverras encore une fois, le jour où je viendrai te réclamer le dépôt que je te confie.

Franz s'était levé pour reconduire le mystérieux inconnu; mais celui-ci sortit vivement en fermant la porte sur lui.

Franz revint près de sa femme et regarda la petite Marthe avec tendresse. La paternité commençait pour lui.

courir, on aurait pu, sous son nom, me présenter un autre que lui; il m'eût été par conséquent impossible de discerner l'erreur.

Rien de tout cela ne m'arrêta; et, après avoir passé une partie de la nuit à réfléchir sur cet incident, l'humanité, la curiosité, une certaine impulsion me poussant comme malgré moi, je demandai mes chevaux à cinq heures du matin; et, quelques instants après, je me trouvai aux portes de Bictère. Je me présentai au directeur de cette maison, et le priai de me la faire voir dans tous ses détails. Ce fonctionnaire, obligeant et poli, mais exact et ferme, me fit toutes les objections que son devoir lui suggérait pour ne point obtempérer à cette demande. Il va bien sans dire que je ne lui avais pas fait part du motif de ma visite, à laquelle je n'avais donné d'autre prétexte qu'un désir extrême de connaître la prison. J'insistai plus vivement; mon nom, mon titre à la cour, de la fermeté, des avances, un peu de hauteur, beaucoup de politesse surmontèrent enfin les obstacles et les refus; et, accompagné de ce supérieur *omnipotent*, nous commençâmes notre visite. Pas un cabanon, pas un cachot, pas une loge, pas une chambre ne fut négligée. J'interrogeais tout, de l'œil et de la voix: les noms des prisonniers, les causes de leur détention, l'époque de leur arrivée dans la maison, les registres même, tout devint l'objet de mes investigations, et tout, par malheur, fut inutile. Je restai seulement convaincu que Martin n'était point enfermé à Bictère.

Ma pensée alors se tourna naturellement vers Charrenton; mais il y avait peu de temps à perdre pour explorer cet autre asile d'infortune. J'étais bien certain que, dans la journée même, le directeur de Bictère ne manquerait pas d'adresser un rapport sur ma visite. L'éveil ainsi donné amènerait le soupçon et la défense à tous les chefs des maisons de même nature de m'y laisser pénétrer sous quelque prétexte que ce soit. Mais ce rapport ne pouvait pas être envoyé avant le soir, et j'avais encore à moi la matinée du lendemain. Le lendemain donc, et de grand matin, comme la veille, je remontai à cheval et me dirigeai rapidement sur Charrenton. Arrivé à l'hospice, mêmes difficultés, mêmes obstacles, mêmes refus; mais, encouragé par le précédent succès, je ne me déferrai pas. Echouer à Charrenton, après avoir réussi à Bictère, ç'aurait été jouer de malheur! Les mêmes moyens auprès d'un fonctionnaire bien élevé, quoiqu'un peu facile, amenèrent enfin les mêmes résultats, et je fus admis à visiter les coins et les recoins de l'établissement.

De longues heures s'étaient déjà passées, et je commençais à désespérer de pouvoir rencontrer et protéger le pauvre Martin, lorsque, dans une petite chambre, tout au bout d'un immense corps de logis, nous trouvâmes un homme, parfaitement calme, assis sur le bord d'un lit tout étroit, un ecclésiastique de Bictère qui était venu le visiter, je pense, et lui donner des forces si elles eussent été nécessaires. Il nous vit entrer et nous regarda sans aucune espèce d'émotion. — « Comment vous nommez-vous? lui dis-je. — Martin, me répondit-il. » Ce n'était pas la première fois que, dans le cours de mes deux visites, quelques-uns des individus que j'avais interrogés m'avaient dit se nommer ainsi, sans qu'aucun d'eux, en définitive, fût celui que je cherchais; néanmoins, si ce nom vulgaire n'était pas une raison pour me faire croire, dans cette nouvelle occasion, que j'avais enfin réussi, ce n'était pas non plus un motif de désespoir, et je continuai mon interrogatoire: — « De quel pays êtes-vous, mon brave homme? — De Gallardon, mon bon monsieur. » Cette fois j'étais bien sur la trace, et je n'avais pas fait buisson-creux! J'éprouvai intérieurement un mouvement de joie que je sus réprimer et cacher, et je repris

— Nous l'aimerons bien, n'est-ce pas, Franz? dit la femme.

— Oui, nous l'aimerons.

Et il embrassa l'enfant sur ses joues roses.

— Les bénédictions du Ciel descendent dans ta maison, mon fils, dit gravement l'aveugle.

Comme si elle eût compris ces paroles, Marthe ouvrit ses petits bras et les tendit à l'aveugle. La vieille femme, à qui sa bru porta l'enfant en lui disant le geste qu'elle venait de faire, la serra sur son cœur en pleurant.

— C'est un ange! s'écria la femme de Franz.

Quant à lui, l'émotion l'empêchait de parler.

Quelques jours après, Franz acheta la maison du garde et s'y installa avec sa famille.

Comme l'avait dit l'inconnu, Marthe devint la joie de la maison. A mesure qu'elle avança en âge, les vertus de la jeune fille succédèrent aux grâces de l'enfant. Sa tendresse pour ses parents d'adoption était toute filiale. Elle devint l'enfant chérie de la vieille aveugle, qui voulait l'avoir constamment près d'elle.

De son côté, Marthe aimait la société de la vieille femme, qui l'intéressait en lui racontant les vieilles légendes du pays. Quand elle fut assez grande pour diriger les pas de l'aveugle, elle ne permit plus ni à Franz ni à sa femme de la conduire.

— J'ai maintenant deux anges gardiens, disait la bonne vieille femme: celui du bon Dieu et Marthe.

Elle ne se trompait pas, car Marthe avait pour elle toutes sortes d'attentions délicates et de soins empressés.

EWILE RICHEBOURG.

(La suite au prochain numéro.)

le cours de mes questions avec le sang-froid nécessaire pour que le directeur, qui m'accompagnait, ne pût se douter de rien. — « Et pourquoi êtes-vous ici? lui « dis-je. — Ma foi, monsieur, je n'en sais rien. — Il « a été amené et écorché ici l'autre nuit comme vision- « naire, me dit tout bas le directeur. — Il faut conve- « nir, lui répondis-je sur le même ton, que s'il est « toujours dans l'état de tranquillité où nous le voyons « en ce moment, il n'offre guère de danger pour le re- « pos public et qu'on eût bien fait de le laisser chez « lui (en effet tout dans la physiologie, l'attitude et « les paroles de Martiu annonçait la plus parfaite séré- « nité). — C'est vrai, continua le directeur, et, depuis « qu'il est dans la maison, on ne l'a pas entendu re- « muer. — Comment, Martin, repris-je à haute voix, « vous ne savez pas pourquoi vous êtes ici? — Non, « monsieur. — Mais comment y êtes-vous venu? — « Un monsieur est arrivé chez moi avec deux gendarmes « du pays; ils m'ont montré un papier; ils m'ont « dit de les suivre; nous sommes montés en voiture et « ils m'ont amené ici. — Vous n'êtes pas inquiet de « vous voir ainsi loin de chez vous et de votre famille? « — Non, monsieur; l'ange m'a dit qu'il ne m'arriverait rien. — Nous y voilà, me dit le directeur à l'o- « rnière. — L'ange! m'écriai-je, l'ange vous a dit cela? « Ne vous a-t-il pas dit autre chose? — Oui, mon- « sieur; mais je ne puis le dire. — Eh bien! qu'allez- « vous faire? — J'attends. — Quoi? — Qu'on vienne « me prendre pour me conduire chez Louis XVIII. — « Chez le Roi! — Oui, monsieur. — Pourquoi cela? « — Parce que l'ange m'a dit que je lui parlerais, et « il faut que je lui parle. — Mais comment l'ange a-t-il « pu s'adresser ainsi à vous? — Il y a quelques jours, « j'étais à travailler dans les champs, et tout à coup « j'ai vu l'ange, vêtu de blanc, qui était auprès de « moi: il faut que tu ailles parler à Louis XVIII, « m'a-t-il dit. — Et que vous a-t-il chargé de lui ap- « prendre? — Je vous répète, monsieur, que je ne « peux pas vous le dire et qu'il m'a ordonné de ne le « dire qu'au Roi. »

(La suite prochainement.)

Marché aux Bestiaux du 7 Juin 1873.

Table with 2 columns: Arrivés, Vendus. Rows include Moutons, Vaches, Chevaux, Anes, Porcs, and Totaux.

Marché convenablement approvisionné; mais les ventes ont été lentes.

AVIS.

de suite un PETIT CLERC à l'ÉTUDE MENERAY, rue du Flacon, à Etampes.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCES.

Du 7 Juin. — GAUDRON Berthe, rue Basse-de-la-Foulerie, 25. — 9. BRILLON Lucien-Albert, rue Saint-Jacques, 135. — 9. TRÉGAULT Henri-Alfred, rue de la Roche-Plats, 5. — 10. GIRARD Henri, rue Saint-Martin, 60. — 10. PETIT Georges; — 11. PETIT Georgette, rue Basse-de-la-Foulerie, 11. — 13. CABUÉ Eugène, rue Basse-des-Groisneries, 1^{er}.

DÈCÈS.

Du 9 Juin. — ROBILARD Marie-Claude, 64 ans, jardinier, rue de la Roche-Plats, 3. — 9. DELAFOLIE Marie-Pauline, 77 ans, rentière, célibataire, rue du Perray, 7.

Pour les articles et faits non signés: AUG. ALLIEN.

Paris-Journal va commencer la publication d'un grand roman d'aventures et de passions contemporaines dû à la plume d'un écrivain qui est destiné à recueillir l'héritage du regretté Ponson du Terrail, M. Albert Delpit: la Vengeresse.

Tous les jours le même journal publie, outre son feuilleton, la Belle Limonadière, cause célèbre du commencement de ce siècle, récit palpitant retrouvé par M. Paul Mahalin, dans les annales de la police de la Restauration.

La partie politique du Paris-Journal est toujours confiée à MM. H. de Pène (rédacteur en chef), J.-J. Weiss, Loustalot et autres écrivains, qui assurent à ce journal le premier rang parmi les défenseurs des principes conservateurs.

ANNONCES.

(1) Étude de M^{re} BREUIL, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 50.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

D'un acte dressé au greffe du Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le premier avril mil huit cent soixante-treize, enregistré,

Il appert: Que M. RIGAUT, ancien notaire à Milly, a dé-

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné. Etampes, le 14 Juin 1873.

claré qu'ayant cessé ses fonctions de notaire par la nomination de M. Buisson, son successeur, il entendait retirer du Trésor public le cautionnement par lui versé. 3-3 Signé, L. BREUIL.

(2) Étude de M^{re} BREUIL, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 50.

PURGE LÉGALE.

On fait savoir à tous qu'il appartient que: Suivant exploit du ministère de Houdouin, huissier à Etampes, en date du treize juin mil huit cent soixante-treize, enregistré;

Il a été, A la requête de M. Alphonse-Philippe-Auguste BRUNARD, chevalier de la Légion-d'Honneur, maire de la ville d'Etampes, y demeurant, agissant en ladite qualité;

Pour lequel requérant domicile est élu à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 50, en l'étude de M^{re} Breuil, avoué, y demeurant;

Notifié et laissé copie à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de première instance d'Etampes, en son parquet sis au Palais de Justice de ladite ville;

De l'expédition, dûment en forme, d'un acte fait au greffe du Tribunal civil de première instance d'Etampes, le vingt-quatre mai mil huit cent soixante-treize, enregistré, constatant le dépôt fait audit greffe le même jour, par M^{re} Breuil, avoué, de la copie collationnée, signée par lui, et enregistrée, d'un contrat passé devant M^{re} Daveluy, notaire à Etampes, le vingt-cinq novembre mil huit cent soixante-douze, enregistré, contenant vente par:

1^o M. Louis-Auguste-Alphonse Pichard, notaire honoraire, demeurant à Versailles;

2^o Madame Victoire-Louise-Pauline Pichard, épouse de M. Jules-Alphonse-Georges Ladun-Bockairy, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Seine, numéro 6;

3^o Madame Louise-Henriette-Elise-Zoé Pichard, épouse de M. Jean-Engèle Chardon, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Seine, numéro 6;

4^o Mademoiselle Marie-Louise-Victorine Houdy, célibataire majeure, demeurant à Etampes;

5^o M. Louis-Auguste-Désiré Houdy, cultivateur, et dame Alexandrine-Amélie Auclère, son épouse, demeurant à Etampes, rue Sans-Pain;

6^o Madame Thérèse-Victorine Houdy, veuve en premières noces de M. Edmond-François Baudon, en deuxième de M. Victor-Charles Cheval, et épouse en troisième de M. Louis Camus, marchand grainetier, demeurant à Etampes;

7^o Madame Emelie-Joséphine Houdy, épouse assistée et autorisée de M. Valentin Boucher, cultivateur, avec lequel elle demeure à Etampes, rue du Salon, numéro 49;

8^o M. Louis-Alexandre Houdy, fruitier, et dame Marie-Nathalie Petit, son épouse, demeurant à Etampes, rue Darnatal;

9^o M. Jules-Jérôme Houdy, brigadier à la compagnie du chemin de fer d'Orléans, et dame Victoire Boivin, son épouse, demeurant ensemble à Chevilly (Loiret);

10^o Madame Marie-Louise Thérèse Houdy, épouse de M. Pierre Hebert, cultivateur, avec lequel elle demeure à Etampes, rue du Salon;

Au profit de la ville d'Etampes, ce accepté par M. Brunard, ès-qualités;

D'une Maison sise à Etampes, rue Sans-Pain, composée d'un seul corps de bâtiment, comprenant allée courante et deux chambres à coucher, grenier dessus, dans lequel est une chambre, le tout couvert en ardoises; — petite serre et cave dans le jardin, planté d'arbres fruitiers;

Moyennant le prix principal de cinq mille francs en sus des charges;

Avec déclaration à Monsieur le Procureur de la République que ladite notification lui était faite en conformité de l'article 2194 du Code civil, pour parvenir à purger l'immeuble acquis par la ville d'Etampes des hypothèques légales pouvant le grever tant du chef des vendeurs que du chef des anciens propriétaires, et afin qu'il eût à prendre ou à faire prendre, dans le délai de deux mois, telles inscriptions d'hypothèque légale qu'il aviserait, et que, faute par lui de ce faire dans ledit délai, et icelui expiré, l'immeuble sus-désigné passerait entre les mains de la ville d'Etampes franc et quitte de toutes charges de cette nature.

Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèque légale, n'étant pas connus du requérant ès-noms, il ferait publier ladite notification conformément à l'avis du Conseil d'Etat du premier juin mil huit cent sept.

Pour extrait, Signé, L. BREUIL.

ÉTUDE MENERAY, rue du Flacon, à Etampes.

VENTE AUX ENCHÈRES, (Sans attribution de qualité)

EN L'ÉTUDE MENERAY, RUE DU FLACON, Par le ministère de M^{re} HAUTEFEUILLE, notaire à Etampes, Commissaire pour recevoir les actes de l'étude Meneray, et spécialement à cet effet,

Le Dimanche 15 Juin 1873, à 10 heures du matin, D'UNE

COUPE DE FOURRAGES ESCOURGEON et SEIGLE

Sur les communes d'Etampes et de Morigny, EN NEUF PIÈCES.

S'adresser à l'ÉTUDE MENERAY, rue du Flacon.

Ici pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-dessus, par nous Maire de la ville d'Etampes. Etampes, le 14 Juin 1873.

Enregistré pour l'annonce n° Folio Reçu franc et centimes, décimes compris. A Etampes, le 1873.

Etude de M^{re} CUROT, notaire à Dourdan.

BÉLIERS & BREBIS SOUTHDOWN

PROVENANT du troupeau de M. le comte de Pourtalès,

A VENDRE

Par adjudication, Le Samedi 21 Juin 1873, jour du marché franc, Dix heures du matin, à Dourdan, par le ministère de M^{re} CUROT, notaire.

42 Béliers, 20 Brebis, 9 Agneaux mâles southdown, pur sang, et 4 Bélier croisé southdown-berriochon.

Le troupeau de M. le comte de Pourtalès a obtenu de nombreuses primes dans les concours.

S'adresser à M^{re} CUROT, notaire à Dourdan, ligne de Tours par Vendôme.

Etude de M^{re} ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

ATTIRAIL DE LABOUR

ET

OBJETS MOBILIERS

A VENDRE

Aux enchères publiques, Le Dimanche 15 Juin 1873, à midi, A ÉTAMPES,

En la demeure de Madame veuve FICHOT, rue du Sablon, n° 4,

Par le ministère de M^{re} ROBERT, Commissaire-priseur de l'arrondissement d'Etampes.

Consistant en :

Un Cheval et ses Harnois, trois Vaches, deux Charrettes, trois Herses, une grande Voiture, un Tombeau, une Carriole, Fumier, Fourrage, Paille et divers Instruments de culture.

Couchettes, Lingerie, Armoires, Commodes, Buffets, Chaises, Batterie de cuisine.

Et quantité d'autres Objets.

Crédit aux personnes solvables. 2-2

A VENDRE

BONNES SOUCHES en bois dur

PROVENANT

du défrichage du grand bois de

BOISSY - LE - SEC

près le hameau du Rotoir.

Ces Souches seront vendues à raison de 8 fr. le stère sur place, plus 25 c. par stère pour le garde.

Payable comptant.

S'adresser à M. CHENU, garde, au hameau du Rotoir, ou à M. LEBLANC, propriétaire dudit bois, à Etampes, place du Théâtre.

A VENDRE OU A LOUER

BELLE

MAISON BOURGEOISE

Située à Etampes, 25, rue Saint-Antoine.

S'adresser à M^{re} BOUVARD, avoué à Etampes. 41

Etude de M^{re} LANCELIN, notaire à Ablis.

A AFFERMER

Par les Guérets de 1874.

FERME DE LA MASSICOTERIE

Située commune des Essarts le Roi, Près Rambouillet.

COMPRENANT

Bâtiments d'habitation et d'exploitation, et 128 hectares de terre.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M^{re} LANCELIN, notaire à Ablis. 2-2

A CÉDER

Par suite de cessation d'affaires.

Pour prendre possession de suite,

UNE

MAISON DE COMMERCE

DE NOUVEAUTES, DRAPERIE & ROUENNERIE

EXPLOITÉE A ANGERVILLE,

Place de la Mairie, Grande Rue.

S'adresser, pour traiter, à M. LEBRET, rue Saint-Jacques, numéro 9;

Et pour visiter l'établissement, sur les lieux. 3 2



LES Maladies de la tête n'étant pas occasionnées par des dérangements de l'estomac, telles que : NÉURALGIES FACIALES, MIGRAINES, CÉPHALALGIES, OTALGIES (Névralgies de l'oreille), ODNALGIES (Névralgies dentaires), lors même que les dents seraient cariées.

PRÉPARE PAR BOUDIER

PHARMACIEN A Joigny (Yonne). Dépôt à Paris, r. Beaumar, 25, ph. CHANCELLE.

DÉPOT à Etampes, chez M. INGRAND, pharmacien, place Notre-Dame. 52-12

MACHINES A VAPEUR VERTICALES



portatives, fixes et locomobiles, de 1 à 20 chevaux. Supérieures par leur construction, elles ont seules obtenu les plus hautes ré-

positions et la médaille d'or dans les concours. Meilleur marché que tous les autres systèmes; prenant peu de place, pas d'installation, arrivant toutes montées, prêtes à fonctionner; brûlant toute espèce de combustible; conduites et entretenues par le premier venu; s'appliquant par la régularité de leur marche à toutes les industries.

Envoi franco du prospectus détaillé.

J. HERMANN-LACHAPELLE

144, rue du Faubourg-Poissonnière, 144, Paris. 26-11

Les Abonnés dont l'abonnement expire ou est expiré, sont priés de le faire renouveler. — Nous les prénons qu'à défaut d'ordres contraires, afin qu'ils n'éprouvent pas d'interruption dans l'envoi du Journal, nous continuerons de le leur adresser.

MOULAGE EN ACIER FONDU

ACIER POUR OUTILS. — PIÈCES DE FORGE.

DALIFOL PÈRE ET FILS, PARIS.

172, Quai Jemmapes.

FONTE MALLÉABLE

Médailles Or, Argent, Bronze, Mentions honorables.

5-4

Bulletin commercial.

Table with 6 columns: MARCHÉ d'Etampes, PRIX de l'hectol., MARCHÉ d'Angerville, PRIX de l'hectol., MARCHÉ de Chartres, PRIX de l'hectol. Dates: 7 Juin 1873.

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 7 au 13 Juin 1873.

Table with 7 columns: DÉNOMINATION, Samedi 7, Lundi 9, Mardi 10, Mercredi 11, Jeudi 12, Vendredi 13. Rows include Rente 5 0/0, Emprunt 1872.